

ANALYSE

Par **Gérard-François Dumont**, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, président de la revue *Population & Avenir*.

DÉMOGRAPHIE : DES RAPPORTS DE FORCE BOULEVERSÉS

Notes

(1) Voir Dumont, Gérard-François, *Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

(2) Voir les *World Population Prospects 2012*, des projections publiées par le département des Affaires économiques et sociales de l'ONU.

(3) Voir Dumont, Gérard-François, « Le déficit des filles en Chine : vers un nouvel enlèvement des Sabines ? », *Monde chinois*, n° 15, automne 2008.

La démographie politique (1) enseigne l'importance de l'une des lois de la géopolitique des populations : la loi du nombre, signifiant que le nombre d'habitants selon les territoires est un paramètre à prendre en compte pour analyser des rapports de force géopolitiques. Le pays qui déploie une stratégie internationale omettant de prendre en considération le paramètre démographique en subit, un jour ou l'autre, des effets secondaires.

L'analyse des situations et des évolutions démographiques, recourant notamment aux projections démographiques (2), met en évidence de véritables bouleversements, en cours et futurs, susceptibles de contribuer à changer les rapports de force dans le monde.

La Chine rattrapée et dépassée par l'Inde ?

Un premier bouleversement pourrait se produire au sommet, d'autres sont à l'œuvre entre les continents, ainsi qu'à l'échelle infranationale. Au sommet, c'est-à-dire en considérant les deux seuls pays milliardaires en population, la Chine et l'Inde, les rangs pourraient s'inverser. En effet, du côté de la Chine, la décélération de la croissance démographique est nette. Sous l'effet de sa politique démographique coercitive, dite « politique de l'enfant unique », la fécondité de la Chine a accentué sa baisse. Mais, et surtout, cette politique a engendré un déficit de femmes (3), en raison de la préférence pour les garçons, qui minore la capacité reproductive du pays. La population de la Chine des années deux mille dix ne continue

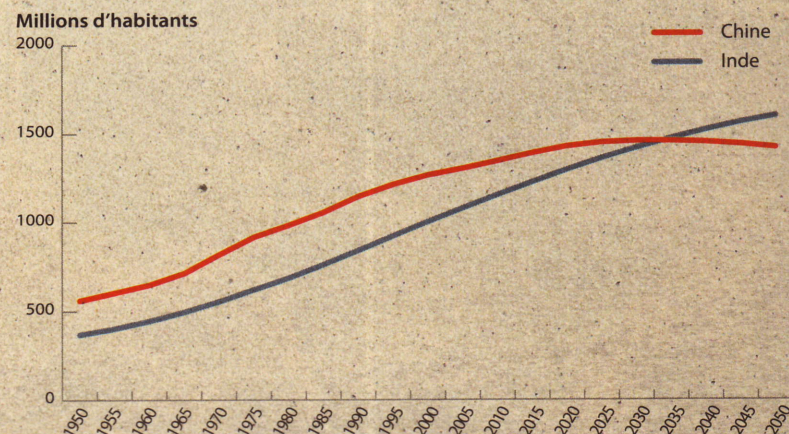
de croître que du fait de ce que l'on appelle l'inertie démographique : bien que sa fécondité soit devenue très faible, les naissances sont encore relativement élevées en raison des effectifs de femmes en âge de procréer correspondant aux naissances féminines des années quatre-vingt. En outre, l'amélioration de l'espérance de vie limite le nombre de décès. Mais, si la fécondité ne remonte pas très fortement, la situation pourrait s'inverser dans les années deux mille trente, sous le triple effet d'un nombre amoindri de femmes en âge de procréer et du vieillissement de la population entraînant une hausse des décès. La population de la Chine pourrait alors entamer une baisse sous l'effet d'un nombre de naissances devenant inférieur à celui des décès.

En revanche, la population de l'Inde est caractérisée par une fécondité plus élevée que celle de la Chine et par un déficit de filles nettement moindre, même

si la diffusion de l'échographie engendre, dans certains États, la possibilité de concrétiser le choix préférentiel pour les garçons. Les projections moyennes laissent donc entendre une poursuite de la croissance démographique de l'Inde, même si son rythme ralentit.

L'évolution inverse entre une Inde en croissance démographique continue et une Chine atteignant un maximum de 1,462 milliard d'habitants en 2033 avant de décroître, donnerait à l'Inde la première place démographique dans le monde. Or, l'Inde a déjà commencé de valoriser son importance démographique en déposant en 2003 une demande officielle pour devenir membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Cette demande est d'ailleurs approuvée par différents pays comme la France, dont les gouvernements, quelle que soit leur tendance politique, rappellent périodiquement leur position, par exemple lors de visites officielles de

LA DÉMOGRAPHIE CHINOISE ET INDIENNE DE 1950 À 2050



ministres français en Inde. Ainsi, l'Inde, en voguant vers le premier rang démographique dans le monde, pourrait-elle disposer d'un atout supplémentaire pour se valoriser, un atout qu'elle peut en outre continuer de faire relayer par ses diasporas, comme elle a su le faire depuis deux décennies (4).

L'Europe perd sa nature de troisième grand foyer de peuplement dans le monde

Un deuxième grand bouleversement concernerait la place de l'Europe dans le monde. Les travaux de démographie historique, puis les données contemporaines, mettent en évidence que, au moins pendant les vingt-cinq siècles qui précèdent le XXI^e siècle, la géographie du peuplement dans le monde se caractérise par trois grands foyers de peuplement, soit l'Asie orientale, le sous-continent indien et l'Europe. Les deux premiers ont toujours représenté chacun entre le cinquième et le quart de l'humanité ; le troisième a toujours représenté plus de 10 % de la population dans le monde et même plus de 15 % à trois reprises, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, aux XIII^e et XIV^e siècles, avant que les effets de la peste noire ne réduisent la part de l'Europe, et à la fin du XIX^e siècle. Outre ces trois grands foyers de peuplement, les autres poches de peuplement ont toujours été très localisées, comme la vallée du Nil à certaines périodes.

Or, au tournant du XXI^e siècle, un double changement est intervenu. D'une part, à la fin du XX^e siècle, et pour la



Photo ci-contre :

Un rickshaw transporte de jeunes écolières dans les rues de Delhi. Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998, estime qu'il manque 37 millions de femmes en Inde, absentes faute d'avoir pu naître et grandir. (© Pius Lee)

première fois, le nombre d'habitants de l'Europe a été dépassé par celui de l'Afrique. D'autre part, l'effondrement de la place démographique relative de l'Europe dans le monde est un changement majeur. C'est au cours des années deux mille dix que l'Europe (5) passe en dessous d'un dixième des habitants de la Terre, ce qui n'était donc jamais arrivé auparavant. Cela signifie que le monde ne se caractérise plus par trois grands foyers de peuplement, mais par deux seulement. Et la part de l'Europe semble appelée à poursuivre sa diminution, selon les projections moyennes de l'ONU, pour tomber à 7,7 % en 2050.

L'une des raisons de la perte par l'Europe de cette situation de troisième foyer de peuplement dans le monde s'explique par la montée de l'Afrique, stimulée par son avancée dans ce qu'on appelle la transition démographique (6), largement terminée non seulement en Europe, mais pour nombre de populations d'Amérique et d'Asie. Par exemple, la population de l'Afrique s'est accrue de 253 % au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, tandis que la moyenne mondiale était de 142 % et celle de l'Europe de 33 %. Mais ce 33 % est le résultat de deux périodes différentes, celle de l'après-guerre, caractérisée par un renouveau démographique, et la suivante, où l'Europe est entrée dans ce que j'ai appelé un « hiver démographique », soit une fécondité nettement et durablement inférieure au seuil de remplacement des générations (7).

L'Afrique milliardaire...

Après avoir dépassé l'Europe, l'Afrique, devenue milliardaire en nombre d'habitants en 2010 (8), a dépassé l'Amérique, se positionnant pour la première fois de son histoire comme le deuxième continent le plus peuplé après l'Asie.

La projection moyenne des Nations Unies table sur une poursuite de la croissance démographique de l'Afrique, à un rythme toutefois réduit puisque la hausse de la population de ce continent, au cours de la première moitié du XXI^e siècle, est projetée à 170 % contre 253 % pour le demi-siècle précédent. Une telle croissance est fondée sur trois hypothèses. La première est une diminution du taux de mortalité ; cela est théoriquement possible compte tenu des progrès que ce continent pourrait poursuivre pour amener, par exemple, sa mortalité infantile vers la moyenne mondiale, notamment par une diffusion accrue des techniques de prévention du paludisme. La deuxième hypothèse est une baisse du taux de natalité limitée dans son intensité car, même dans les pays africains où la fécondité diminuerait intensément, l'importance des effectifs des générations en âge fécond se traduit par un nombre de naissances élevé. Troisièmement, la projection envisage une émigration africaine annuelle nette vers les autres continents d'environ 450 000 par an, soit une baisse du taux d'accroissement migratoire compte tenu de la hausse de la population.

Notes

(4) Voir Dumont, Gérard-François, « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *Géostratégiques*, n° 19, avril 2008.

(5) Russie comprise, soit 740 millions d'habitants en 2013, étant précisé que la population de la Russie est concentrée dans l'Ouest du pays, dans la partie de son territoire désignée parfois comme la « Russie d'Europe ».

(6) Période pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.

(7) Qui suppose une fécondité de 2,1 enfants par femme dans une région à haut état sanitaire comme l'Europe, mais de 2,5 enfants par femme dans les conditions sanitaires de l'Afrique du début des années deux mille dix.

(8) Voir Dumont, Gérard-François, « L'Afrique, le nouveau continent milliardaire », *Population & Avenir*, n° 696, janvier-février 2010.

Photo ci-contre :

Affiche prônant le contrôle des naissances en Chine. Instaurée en 1979, la politique de l'enfant unique avait pour objectif de réduire la pauvreté de la population en freinant l'accroissement démographique. Au vu d'une population vieillissante et du futur manque de main-d'œuvre, les autorités ont annoncé en novembre 2013 un léger assouplissement de cette politique. (© DR)



Photo ci-contre :

Embouteillage à Lagos (Nigéria). La population de la ville devrait doubler d'ici 2020, dépassant 21 millions d'habitants. (© DR)

L'ensemble de ces hypothèses conduirait à une population de presque 2 200 millions d'habitants pour l'Afrique en 2050. De telles évolutions, soit plus du doublement de la population de l'Afrique dans la première moitié du XXI^e siècle, ne sont pas impossibles, mais elles supposent, bien évidemment, une amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques, de l'alimentation et de la gouvernance permettant de porter l'espérance de vie à la naissance en Afrique à plus de 68 ans en 2050, contre 59 ans en 2013. La croissance démographique de l'Afrique pourrait donc s'avérer inférieure (ou supérieure) à cette projection, mais elle doit être considérée comme quasi certaine, compte tenu des effets démographiques de vitesse acquise. Une hausse de faible intensité ou une stagnation démographique ne pourrait se produire qu'en cas d'émigrations massives ou de très grandes catastrophes, comme des épidémies mortifères, des guerres très meurtrières ou des gouvernances totalement défavorables à la population, comme celles constatées à certaines périodes dans certains pays dont les dirigeants ont empêché des organisations internationales de venir lutter contre la malnutrition ou contre une épidémie de choléra.

Comme, dans le même temps, sauf apports migratoires massifs, la population de l'Europe semble appelée à stagner, voire à légèrement diminuer, l'Afrique pourrait en 2050 être trois fois plus peuplée que l'Europe et représenter plus de 23 % de la population dans le monde, tandis que l'Europe en compterait moins de 8 %.

Ces données globales témoignent de la montée d'un continent dont la densité de population, longtemps faible, devient significative. Toutefois, une bonne connaissance et une compréhension des évolutions démographiques de l'Afrique supposent aussi de considérer les fortes disparités de peuplement, le caractère de plus en plus diversifié des régimes démographiques selon les pays et les différences de gouvernance influant sur



les dynamiques de population. Ce sont ces différences intracontinentales qui posent la question de la représentation géopolitique de l'Afrique, tout particulièrement à l'ONU.

... avec quel champion géopolitique ?

En effet, l'Afrique du Sud, portée par son image de pays ayant pacifiquement vaincu l'apartheid et par son niveau économique plus de trois fois supérieur à la moyenne africaine comme à presque tous les pays d'Afrique (à l'exception de quelques pays peu peuplés et/ou rentiers : Maurice, Seychelles, Gabon, Guinée équatoriale, Libye et Botswana), s'est positionnée en 2003 comme le pays africain qui devrait être membre permanent du Conseil de Sécurité, au nom de l'Afrique, dans le cadre d'un « G3 » comprenant le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Ce groupe de trois pays a en effet demandé officiellement, le 25 septembre 2003, une réforme des Nations Unies et des institutions multilatérales, justifiant aussi son attitude par le fait qu'ils représentent trois démocraties de trois continents et assurant qu'« il est impensable de maintenir le Conseil tel qu'il est, sans représentation des pays en développement » (9). Or, cette position de l'Afrique du Sud

se trouve contrariée, au fil du temps, par les évolutions démographiques. En raison de sa fécondité plus faible et, surtout, des effets mortifères de la pandémie de SIDA dont la prévalence est très élevée en Afrique du Sud (10), ce pays ne compte en 2013 que 53 millions d'habitants, et se trouve devancé sur le continent africain par le Nigéria (174 millions d'habitants), l'Éthiopie (89 millions) et l'Égypte (85 millions). L'aura de Mandela et le niveau économique relatif de l'Afrique du Sud lui sont favorables, mais pas la loi du nombre, et la situation ne devrait pas s'inverser à l'avenir. En effet, la projection moyenne indique une progression de 20 % de la population de l'Afrique du Sud entre 2013 et 2050, de 48 % pour l'Égypte, de 99 % pour l'Éthiopie et de 154 % pour le Nigéria. Elle indique aussi que le rang démographique de l'Afrique du Sud en Afrique, soit le quatrième en 2013, pourrait reculer en raison des croissances démographiques du Kenya, du Soudan, de la Tanzanie ou du Congo RDC. Certes, il ne s'agit que de projections, mais, compte tenu des effets d'inertie qui se déploient inéluctablement, la diminution du poids démographique de l'Afrique du Sud en Afrique relève d'un degré élevé de certitude. Donc, si d'autres pays africains plus

Notes

(9) Celso Amorim, ministre brésilien des Relations extérieures, *Le Monde*, 27 septembre 2003. Cf. Dumont, Gérard-François, « Le Sud veut compter à l'ONU », www.diploweb.com/forum/dumont1.htm, avril 2005.

(10) Et bien que la mortalité liée au SIDA ait diminué sous l'effet de la diffusion de la trithérapie, tandis que les nouveaux gouvernements sud-africains s'engagent, contrairement à celui de Thabo Mbeki (1999-2008), dans des politiques de prévention.

peuplés savent maintenir une gouvernance qui les conduit vers l'émergence économique tout en valorisant leur poids démographique, ils auront du mal à accepter que l'Afrique du Sud soit choisie par la communauté internationale pour être le porte-voix permanent de l'Afrique au Conseil de Sécurité de l'ONU, comme cela avait été esquissé sans trop de récriminations en 2003.

La doctrine Monroe de plus en plus impraticable

Un dernier bouleversement concerne l'Amérique du Nord. Encore en 1950, les États-Unis pouvaient regarder de haut le Mexique et appliquer la doctrine Monroe, selon laquelle les États-Unis considèrent l'Amérique latine comme leur protégée. Avec leurs 158 millions d'habitants, ils dominaient démographiquement un Mexique qui n'en comptait que 28 millions. Puis le Mexique parcourt, dans la seconde moitié du XX^e siècle, les décennies centrales de sa transition démographique, au cours desquelles les taux de croissance démographique sont les plus élevés. Aussi, même si le Mexique connaît une décélération de sa croissance démographique depuis la fin des années soixante, sa population s'est élevée à 118 millions d'habitants en 2013, sur le flanc sud des États-Unis qui en comptent désormais 316 millions. Autrement dit, la population du Mexique, qui équivalait en 1950 à 18 % de celle des États-Unis, en représente désormais 37 %. Et, si l'on ajoute à la population du Mexique la diaspora mexicaine aux États-Unis, c'est-à-dire les personnes nées au Mexique et résidant aux États-Unis (11,7 millions), ainsi que les personnes habitant aux États-Unis et se déclarant de racine

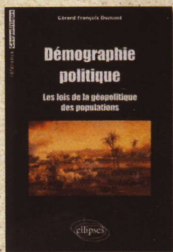
mexicaine (23,1 millions), alors les résidents de l'ensemble États-Unis-Mexique se considérant, au moins pour une part, d'identité mexicaine, sont 153 millions, soit 48 % de l'ensemble États-Unis-Mexique.

Les projections moyennes pour 2050 escomptent 400 millions d'habitants aux États-Unis et 150 millions au Mexique. La population de ce dernier pays représenterait donc alors 37,5 % de la population de l'ensemble États-Unis-Mexique. Mais, en ajoutant la diaspora mexicaine aux États-Unis, les Mexicains « ethniques » seraient dans cet ensemble plus nombreux que ceux qu'on appelle aux États-Unis les « Blancs non hispaniques ». Ces données confirment que les États-Unis doivent prendre en compte la réalité mexicaine différemment qu'en 1950. D'ailleurs, le double succès électoral d'Obama s'est largement appuyé sur le vote hispanique, qui a très largement échappé à ses concurrents républicains John McCain en 2008 et Mitt Romney en 2012, leur coupant tout espoir dans la course à la Maison-Blanche.

Ce dernier bouleversement confirme que la loi du nombre vaut autant en géopolitique interne qu'en géopolitique externe. Bien entendu, le paramètre du nombre d'individus selon les pays ou selon les diasporas des pays n'est que l'un de ceux à prendre en compte dans l'analyse géostratégique, à côté de la capacité des États à définir et à mettre en œuvre des stratégies adaptées. Il n'en reste pas moins que l'importance de l'analyse démographique dans les choix géostratégiques est telle qu'elle prend de terribles revanches sur ceux qui l'ignorent.

Gérard-François DUMONT

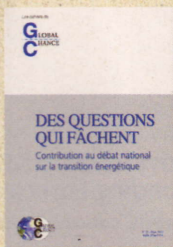
pour comprendre
la géopolitique
du monde
contemporain



Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations

Gérard-François Dumont, Paris, Ellipses, 2007, 498 pages.

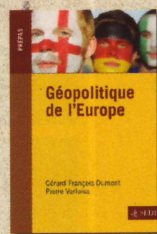
L'analyse politique explique comment s'organisent et évoluent les pouvoirs dans les sociétés. La démographie examine leurs dynamiques de population. Or ces deux types d'études sont en permanente interrelation, en géopolitique interne comme en géopolitique externe. Cela n'ayant jamais fait l'objet d'une démonstration systématique, après un quart de siècle de recherches, Gérard-François Dumont, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*, publie en 2007 ce premier traité de démographie politique en recourant à la méthode expérimentale et en puisant dans l'histoire politique et géopolitique, contemporaine comme ancienne, des régions, des pays ou des continents. Il met en lumière, dans les interactions entre la démographie et la géopolitique, de nombreuses régularités qui le conduisent à énoncer les dix lois de la géopolitique des populations. Explicitées individuellement sous leurs différents aspects, certaines prennent une résonance nouvelle et exercent des conséquences inédites sous l'effet de changements contemporains, comme les logiques migratoires actuelles. Par des approches qualitatives et quantitatives et avec une grande clarté d'expression, Gérard-François Dumont propose une véritable somme qui se présente comme une avancée majeure pour la connaissance. Ce traité renouvelle et enrichit considérablement à la fois la science de la population et l'analyse géopolitique. Il offre en même temps une lecture nouvelle de la compréhension du monde.



Les Cahiers de Global Chance

Association de scientifiques créée en 1992, Global Chance rassemble des experts partageant la conviction qu'un développement mondial équilibré peut et doit résulter de la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement global. Elle publie deux fois par an *Les Cahiers de Global Chance* qui constituent son principal support d'expression dans le cadre du débat énergie-environnement-développement. S'y intègrent depuis 2003 des numéros hors-série, *Les Mémentos de Global Chance*, qui proposent sur un thème donné une série de fiches techniques précises mais accessibles.

Plus de renseignements peuvent être obtenus à cette adresse : www.global-chance.org.



Géopolitique de l'Europe

Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, Paris, Sedes, 2009, 320 pages.

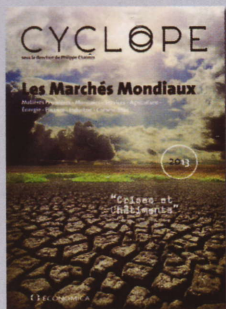
De tous les continents, l'Europe est celui dont la définition suscite régulièrement les plus vives controverses. Où commence-t-elle ? Où s'arrête-t-elle ? Cette *Géopolitique de l'Europe* traite du territoire composite qui s'étend de l'Atlantique à la vaste Russie. Sa configuration a été profondément remodelée depuis la fin de la guerre froide. L'Union européenne des 27 y est l'un des acteurs, aux côtés d'un ensemble d'États et d'institutions qui concourent à une dynamique européenne complexe. La méthode, délibérément pluridisciplinaire, permet d'en comprendre les ramifications et d'en analyser les enjeux présents et futurs. Appuyé sur les meilleures sources scientifiques, écrit dans un style limpide et richement illustré, cet ouvrage offre toutes les garanties pour qui veut comprendre cet espace.



Population & Avenir

La revue *Population & Avenir* a pour objet d'apporter une meilleure compréhension des réalités et des évolutions en France, en Europe et dans le monde sous l'éclairage révélateur de la démographie et de la géographie de la population. Dans

ce dessein, cinq fois par an, *Population & Avenir* offre clairement à ses lecteurs le privilège d'informations, d'analyses, de réflexions et d'argumentaires, illustrés par des cartes, des graphiques, des schémas... Rédigée clairement et en toute indépendance par des experts éminents, *Population & Avenir* est publié par une association reconnue d'utilité publique présidée par le recteur Gérard-François Dumont. La lecture de cette revue permet ainsi d'approfondir des paramètres géopolitiques essentiels, qu'il s'agisse des rapports de force à l'intérieur des pays ou à l'international. Plus de renseignements peuvent être obtenus à cette adresse : www.population-demographie.org.



Rapport Cyclope 2013

Paris, Economica, 2013, 738 p.

Crise du pétrole, sécheresse aux États-Unis, flambée des cours des céréales, pénurie de nickel, effondrement du cacao, reprise des marchés industriels (de l'acier aux composants électroniques), gelées au Brésil, problèmes russes, irruption de la Chine sur les grands marchés, de l'acier au soja...

L'actualité économique internationale de ces dernières années a amplement démontré l'importance des grands marchés internationaux pour l'ensemble des opérateurs économiques. Afin de proposer une information fiable et synthétique sur

leur évolution, le cercle Cyclope, société d'étude fondée en 1986 et spécialisée dans l'analyse des marchés mondiaux de matières premières, publie depuis près de trente ans le *Rapport Cyclope*. Véritable mine d'informations sur l'évolution des marchés mondiaux, des produits alimentaires aux matières premières agricoles, en passant par les minerais, les métaux, le pétrole ou les produits industriels, cette somme de plus de 700 pages est publiée tous les ans sous la coordination de Philippe Chalmin, professeur à l'université Paris-Dauphine et consultant auprès d'organismes internationaux (OCDE, CEE, CNUCED). Son édition 2013 peut être obtenue à cette adresse : www.cercle-cyclope.com.